

cussions, que notre jeunesse n'y avait même plus confiance. On a tellement piétiné cette pauvre Constitution, depuis 100 ans, que la jeunesse de la province de Québec n'y croit plus beaucoup. On recommande d'abord de susciter et d'entretenir l'intérêt de la jeunesse pour notre Constitution. A cet égard, je crois que ceux qui devront rencontrer les jeunes dans l'avenir se rendront compte que ce qu'ils souhaitent aujourd'hui, c'est une nouvelle Constitution adaptée aux besoins modernes. Cette Constitution qu'on a déchirée, qu'on a piétinée, et à l'égard de laquelle on s'est permis toutes sortes d'injustices, je crois qu'ils veulent la voir renouveler.

L'avis de motion suggère de plus, et je cite: ... amener les jeunes Canadiens à croire à la supériorité de la raison ...

• (6.20 p.m.)

Je ne crois pas que nous ayons à amener la jeunesse à croire à la supériorité de la raison, car la raison est justement leur point d'appui. La jeunesse d'aujourd'hui ne croit plus aux mythes et j'ai été renversé d'entendre le premier orateur nous prôner encore le mythe qu'on nous a ancré dans la tête depuis 300 ans.

Monsieur le président, la jeunesse vit de réalité et non de mythe, et la réalité est dans la raison. Je crois donc que si l'on veut faire appel à la raison de la jeunesse, il va falloir délaissier ces vieux mythes. Je félicite donc le gouvernement, car je crois qu'il se fiche des mythes; il s'attache surtout à la réalité et c'est ce que la jeunesse veut.

Monsieur le président, j'ai été tellement étonné et renversé des propos tenus par un néo-Canadien que j'ai décidé de prendre la parole. S'il se fût agi d'un Britannique, j'aurais dit tout simplement: C'est un Britannique, un point, c'est tout. Mais il s'agit d'un néo-Canadien natif des États-Unis, où les mythes sont renversés depuis longtemps. Je juge de tels propos un peu surprenants de la part d'un député qui veut éveiller chez la jeunesse des appétits nouveaux. Fallait-il qu'il essaie encore de lui prôner le culte du mythe! L'avis de motion stipule, et je cite:

... organiser des colloques annuels en vue de permettre aux jeunes Canadiens d'un océan à l'autre, sous la surveillance des membres et des fonctionnaires de la Chambre des communes et du Sénat, ...

Ces colloques, monsieur le président, je crois qu'ils sont urgents dans les circonstances où l'on vit aujourd'hui. Je crois que les hommes les plus en mesure d'organiser ces colloques dans toutes les circonscriptions du Canada, ce sont encore les députés. Par conséquent, je me demande encore pourquoi on n'accorderait pas aux députés un mois ou un mois et demi

pour qu'ils puissent parcourir leurs circonscriptions et organiser de tels colloques. Que l'on aille dans toutes nos maisons d'éducation rencontrer la jeunesse. Il m'est quelquefois arrivé, au cours de mon mandat, d'être invité par certains groupes. Je me suis rendu à leur désir avec un grand empressement. Le gouvernement devrait donc organiser des programmes d'information. Au fait, non seulement les jeunes, mais même les personnes d'âge mûr ne sont pas renseignées du tout sur les questions parlementaires. Il y a environ une dizaine d'années, on ne savait pas, dans la plupart des circonscriptions, distinguer entre un député provincial et un député fédéral. Aujourd'hui, les choses se sont améliorées. Au fait, beaucoup d'organismes et de députés se sont appliqués à renseigner les citoyens et à tenter au moins de leur faire saisir cette différence. Aujourd'hui encore, plusieurs des lettres que nous recevons devraient être adressées au député provincial. Dans ma propre circonscription, c'est un peu mieux aujourd'hui, mais quand j'ai été élu pour la première fois il y a six ans, je crois que 75 p. 100 des lettres que je recevais des électeurs de ma circonscription auraient dû être adressées au député provincial. Cela indique combien notre population est renseignée, et quand on donne des explications aux gens, quand on leur dit que telle question est de compétence provinciale et que telle autre est de compétence fédérale, ils sont émerveillés de voir que quelqu'un peut enfin les orienter.

Je crois donc que si cette motion n'avait pour effet que d'inciter le gouvernement à donner aux députés du temps pour leur permettre de visiter les institutions et parcourir leurs circonscriptions, la motion aurait déjà du mérite. Il s'agirait, pour le député, de consacrer un mois ou un mois et demi à parcourir sa circonscription pour renseigner la population sur tous les gestes du Parlement, afin de lui donner une idée plus réaliste du travail parlementaire. Au fait, je crois que cela profiterait à tous les députés et, à plus forte raison, à toute la population. Nous constatons en effet que même au sein de nos organismes, on travaille souvent dans le vide parce qu'on se rend compte, quelques mois après avoir lancé un projet, qu'on a fait un mauvais départ, qu'on a été mal orienté et que tout est à recommencer. Je crois, monsieur le président, que je serais en faveur de colloques dont l'organisation devrait être un des premiers gestes du gouvernement, une des premières questions à étudier. Au fait, je suis convaincu que si nous renseignons notre population de façon adéquate, notre travail deviendra plus efficace et les gouvernements aux paliers inférieurs pourront eux-mêmes en profiter.